



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Renouvellement de la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés
du département de la Seine-Saint-Denis 2025-2028**

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Vos coordonnées ¹ :

Adresse personnelle :	✉ :
Adresse professionnelle :	✉ :
Téléphone professionnel :	☎ ☎ ☎ ☎
Adresse mail :	@ :

Il s'agit d'une :

- Première demande
- Demande de renouvellement

Votre cachet :

Vous exercez :

- En médecine généraliste
- Dans une autre spécialité, précisez :

Vous êtes titulaire :

- D'un diplôme universitaire (DU) de médecin statuaire et agréé
- D'un diplôme/certificat d'études de réparation juridique du dommage corporel

Votre mode d'exercice est :

- Libéral
- Hospitalier
- Salarié (centre de santé)
- Autre-précisez :

Votre numéro d'inscription au tableau du Conseil de l'Ordre :

Votre numéro de Répertoire Partagé des Professionnels de Santé :

Merci de préciser la date:

-De la soutenance de votre thèse, __ / __ / ____

-De votre première inscription au tableau du Conseil de l'Ordre des Médecins, __ / __ / ____

Merci de cocher, si :

- Vous avez une expérience de la médecine statutaire et agréée**
- Vous êtes intéressé-e pour siéger au conseil médical départemental ²**

A, le

Signature

⁽¹⁾ Votre adresse professionnelle figurera sur les listes. Merci de cocher l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir votre courrier.

⁽²⁾ Les médecins agréés retenus pour siéger au conseil médical départemental doivent disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour mener à bien les missions qui leur sont confiées par l'administration.

Merci de retourner ce formulaire complété à l'adresse suivante :

**À l'Agence régionale de santé Ile-de-France – Délégation Départementale de la Seine-Saint-Denis.
À l'attention de Madame Tania DOCIN
Département Territoires - Parcours de Soins
Immeuble Le Curve
13, rue du Landy
93200 Saint- Denis**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par :
Madame Tania DOCIN du Département Territoires - Parcours de Soins - Délégation départementale de Seine-Saint-Denis, de l'A.R.S d'Ile-de-France.

Pour la finalité suivante : le renouvellement de la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés du département de la Seine-Saint-Denis par arrêté préfectoral.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation de traitement de vos données en contactant le Département Territoires - Parcours de Soins par mail : ars-dd93-etab-sante@ars.sante.fr

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Seine-Saint-Denis, la Préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Les données à caractère personnel d'identification et relative à la vie professionnelle vous concernant sont conservées pendant 36 mois puis versées aux archives départementales conformément aux dispositions de la Circulaire DGP/SIAF/2013/001 du 25 avril 2013.